

Image not found or type unknown



reprendre mon travail en 4/5eme

Par **radji**, le 11/11/2009 à 16:31

Bonjour je suis actuellement en congé parental, je dois reprendre mon travail dans trois mois quand mon enfant aura 3 ans. je souhaiterai savoir si j'ai droit de demander à reprendre mon travail en 4/5eme ?

Par **Paul PERUISSET**, le 11/11/2009 à 19:25

Bonsoir,

Oui, vous pouvez demander à votre employeur pour reprendre votre travail à temps partiel, mais celui-ci est parfaitement en droit de ne pas accéder à votre demande.

Cordialement.